

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 1968/SG/CG modifiant les modèles de déclaration de situation de la main d'œuvre

n° 1968/SG/CG

Ministère  
MINISTÈRE DU TRAVAIL

Date de publication  
31 décembre 1968

Numéro JO  
n° 1 du 10/01/1969

Date du numéro  
10 janvier 1969

### VISAS

**Vu** la loi n° 67-521 du 3 juillet 1967 relative à l'organisation du Territoire Français des Afars et des Issas

**Vu** l'arrêté n° 1784/SG du 26 novembre 1968 portant constitution du Conseil de Gouvernement, nomination des ministres le composant et fixant les attributions individuelles de ceux-ci

**Vu** la loi n° 52-1322 du 15 décembre 1952 instituant un Code du Travail outre-mer, particulièrement en son article 170 : Vu l'arrêté n° 9 684 du 9 mai 1956

**Vu** l'avis émis par la Commission consultative du Travail dans sa séance du 31 octobre 1968: Sur le rapport du Ministre du Travail: Le Conseil de Gouvernement entendu dans sa séance du décembre 1968.

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1

Les modèles de déclaration de situation de de la main-d'œuvre annexés à l'arrêté n° 684 du 9 mai 1956 de sont supprimés et remplacés par les modèles ci-dessous.